

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
☎ : 03.27.99.80.20

Monsieur le Maire de FLINES-LES-MORTAGNE
En Mairie
59158 FLINES-LES-MORTAGNE

PECQUENCOURT, le 23/02/2017

Objet / Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Contrôle de fonctionnement

Monsieur le Maire,

Acteur de l'assainissement pour près de 600 communes, le SIDEN-SIAN contribue depuis plus de 40 ans à la préservation de l'environnement. Ainsi Noréade, la régie du SIDEN-SIAN, a mis en place en 2006 son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Dans ce cadre, un conseiller assainissement effectuera prochainement le contrôle de fonctionnement des installations existantes d'Assainissement Non Collectif (ANC) dans votre commune. L'objectif de ces enquêtes est d'apporter aux particuliers une aide technique et de leur donner la meilleure assurance possible quant au bon fonctionnement de leurs installations (fosse, épandage...).

Lors de ce contrôle, notre technicien apportera conseil et expertise afin d'optimiser les éventuels travaux de réhabilitation et informera des éventuelles aides financières (Agence de l'Eau, Eco-prêt à taux zéro, amélioration de l'habitat...). En cas de non conformité constatée, Noréade accompagnera le propriétaire dans la conception et l'exécution des travaux de réhabilitation.

A l'issue de ce contrôle, le propriétaire recevra un rapport de visite reprenant la synthèse des informations relatives à la situation de l'installation d'ANC.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Le Directeur de Centre
J-P. MONTAIGNE

